

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 673

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

673

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 673 24 février 1983
Vingtième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Point de vue:
Jeanlouis Cornuz

Domaine public

L'armée contre la crise

En décembre 1981, les Chambres fédérales confirmaient leur attachement au dogme de l'équilibre budgétaire, fixé comme objectif à réaliser dans le courant de la prochaine législature. Le Conseil fédéral a donc revu son plan financier pour 1984-1986: 700 millions de recettes nouvelles (y compris 250 millions pour le désormais défunt impôt sur les avoirs fiduciaires), et surtout plus de deux milliards d'économies supplémentaires (dont environ 500 millions de transferts de charges sur les cantons). En clair, l'équilibre budgétaire est jugé réalisable, mais seulement au prix d'une symétrie des sacrifices, partagés entre l'armée suisse, le tiers monde et la collectivité des assurés-maladie, à raison de 400-500 millions chacun.

Recherché ou non, l'effet de choc de ces propositions a secoué le pays, au-delà même des cercles politiques férus de finances fédérales. Avec un résultat prévisible en année électorale: il y aura encore des sacrifices, mais moins difficiles, et il n'y aura pratiquement plus de symétrie. Les pays en voie de développement et les affiliés aux caisses-maladie s'en tireront moins mal, et les militaires s'en sortiront carrément bien — merci pour eux.

Imaginer le contraire, c'était compter sans les nombreux stratèges du Département militaire fédéral, qui viennent de faire une fois de plus la preuve de leur habileté à occuper le terrain, politique en tout cas, et de leur capacité d'adaptation. Tandis que l'Etat-major général discourait sur la nécessité de (re)donner à nos soldats les moyens de se défendre et de faire crédible, le reste du DMF se préparait à puiser dans l'arsenal des mesures conjoncturelles les armes qui lui permettraient d'échapper à la symétrie des sacrifices.

Le plan financier veut réduire les investissements militaires de 490 millions d'ici 1986? Qu'à cela ne tienne: les Chambres en rétabliront bien 200 millions, et, pour le reste, le programme de relance y pourvoira: il prévoit d'ailleurs justement 272 millions pour l'achat de matériel de guerre dans les deux à trois ans à venir — indépendamment des programmes d'armement annuels (1,4 milliard pour 1983).

Les armées ont toutes de gros besoins (cf. pages suivantes). Le système de milice n'y change rien. Et les services d'achat du DMF ont toujours dans leurs tiroirs des commandes prêtées à la signature, soigneusement ventilées d'après la nationalité et le domicile des fournisseurs potentiels. Bref, tout ce qu'il fallait pour se glisser dans le paquet de mesures destinées à promouvoir l'emploi en Suisse.

Bien sûr, cet encouragement se veut largement réparti entre les différentes régions du pays. Mais l'appareil industriel conditionne les commandes, qui se concentreront donc sur les cantons tradition-

SUITE ET FIN AU VERSO

DOMAINE PUBLIC

Un bulletin vert

Un bulletin vert a été glissé dans ce numéro de «Domaine Public». Signe pressant à toutes celles et tous ceux qui, abonné(e)s, n'ont pas encore donné de leurs nouvelles à l'administration du journal. Rappel que l'abonnement annuel coûte 55 francs et que c'est l'addition, et elle seule, de ces 55 francs qui permet à cet hebdomadaire de vivre.

Merci d'avance aux retardataires pour leur diligence!

Et toutes nos excuses pour ce bulletin vert inutile aux centaines d'amie(s) qui nous ont déjà témoigné de leur confiance!